



**mouvement
écologique**

Subventions pour les voitures électriques : une évolution positive!

Récemment, le Mouvement écologique avait publié un communiqué de presse critiquant la politique actuelle du gouvernement dans le cadre des subventions directes pour l'achat de voitures. Dans une prise de position, les subventions forfaitaires sans lien avec des critères d'efficacité énergétique lors de l'achat d'une voiture électrique, le manque de critères sociaux ainsi que la promotion des voitures hybrides rechargeables ont été thématiqués.

Pour rappel, dans son avis, le Mouvement écologique, sur la base des recommandations d'Oekotopten, a demandé que seules les voitures électriques (de 4 places) dont la consommation est inférieure ou égale à 16 kWh/100 km soient subventionnées (les exceptions sont les voitures e-cars de 5 places dont la consommation est ≤ 20 kWh/100 km et les voitures de 7 places dont la consommation est ≤ 28 kWh/100 km). Une autre revendication du Mouvement écologique était de supprimer également la subvention des voitures hybrides rechargeables, car elles sont généralement assez peu utilisées en mode électrique, surtout sur de longues distances. En outre, ils consomment une quantité considérable de ressources pendant la production en raison de l'installation de deux systèmes d'entraînement.

Mercredi dernier, le 24 mars, le gouvernement a annoncé qu'à partir du 1er avril 2021, des subventions révisées tenant davantage compte des aspects environnementaux et sociaux entreront en vigueur. Globalement, le Mouvement Écologique se félicite de ces décisions.

Par exemple, les primes d'incitation gouvernementales pour les voitures entièrement électriques ou à pile à combustible fonctionnant à l'hydrogène seront maintenues jusqu'à 8 000 euros. Toutefois, seulement si la consommation d'électricité ne dépasse pas 18 kWh par 100 kilomètres (les voitures électriques de sept places font exception). Si ce n'est pas le cas, ils ne seront soutenus qu'à hauteur de 3 000 euros.

Le gouvernement a partiellement accédé à la demande de suppression des subventions pour les voitures hybrides rechargeables et a réduit la subvention à 1 500 euros. Toutefois, cette subvention doit être complètement supprimée à la fin de cette année. Le gouvernement a également accédé à la demande que les familles financièrement faibles n'aient pas à attendre sept mois avant de demander les subventions. Avec le nouveau règlement, ceux-ci peuvent déjà être demandés immédiatement. Il faut s'attendre à ce que ces fonds soient ensuite également versés très rapidement, sinon les personnes financièrement plus faibles ne seraient toujours pas aidées.

La politique fiscale, plus précisément le système du leasing / de la taxation des voitures de société ainsi que la graduation de la taxe sur les voitures, n'a pas encore été abordée. Il s'agit d'un domaine qui doit clairement être abordé, car des chiffres récents montrent que le parc automobile luxembourgeois continue de croître et devient plus intensif en CO2, et que ces grands émetteurs ne devraient pas continuer à être soutenus par l'État à travers les avantages de la taxation des voitures de société.

En conclusion, on peut dire que le gouvernement a effectivement amélioré certains des points critiqués par le Mouvement écologique et a pris des mesures dans la bonne direction. Cependant, une révision générale de la fiscalité, telle que des changements dans le leasing, l'introduction d'un système de malus pour les nouvelles immatriculations, ainsi qu'une nouvelle graduation de la taxe sur les voitures est toujours en attente de la part du gouvernement. Il convient également de s'y atteler rapidement, car ce n'est que grâce à cet ensemble d'instruments que le parc automobile luxembourgeois pourra enfin devenir plus efficace sur le plan énergétique et que les innovations mises en œuvre aujourd'hui feront réellement sentir leurs effets !

Mars 2021